



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Générale
Coordination et Animation Territoriale**

Procès verbal

Mission Foncier

Affaire suivie par :
foncier@guyane.pref.gouv.fr

Cayenne, le 31 MAI 2023

Procès verbal de la séance du 14 Mars 2023

Objet : Commission d'attribution foncière pour l'aménagement et la mise en valeur agricole des terres domaniales sur la commune de Sinnamary.

Président :

M. Mathieu GATINEAU, secrétaire général des services de l'État en Guyane, représentant le Préfet

En qualité de membres :

M. Marc WAYA, représentant le directeur régional des finances publiques

M. Patrice PONCET, directeur général adjoint des territoires et de la mer, accompagné de Cécile TRUONG

M. Albert SIONG, président de la Chambre d'agriculture, accompagné de Pierre YANG

Membres absents :

Le Maire de la commune de Sinnamary

Au titre du secrétariat : la Mission Foncier

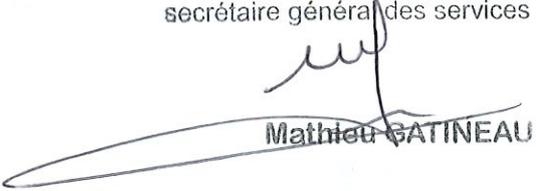
- M. Julien BRENCKLE ; Chargé de Mission
- M. Thomas REQUILLART ; Adjoint à la Directrice

Le quorum étant atteint, la commission prévue à l'article D.5141-7 du Code général de la propriété des personnes publiques a examiné et émis un avis sur le dossier suivant dont la parcelle est située sur la commune de Sinnamary.

DOSSIER PRÉSENTÉ	VOTES	AVIS DE LA COMMISSION	MOTIVATION
Dossier 50079 : Mme Lydie REID Bail emphytéotique : Installation Surface demandée : 15,37 Ha Parcelle cadastrale : F 543	Membres : Favorable : 4 Abstention : 1	Favorable avec réduction pour 10 ha	Jeune agricultrice diplômée. Réduction en raison du manque de technicité sur la partie élevage

Le président de séance

Pour le préfet, le sous-préfet
secrétaire général des services de l'État



Mathieu GATINEAU